

Société de tir les Carabiniers Savièse



Tir de la mi-été 2024 11^{ème} édition

Carabine 50m
Stand de tir Les Moulins
Route du Stand 73
1965 Savièse

6 cibles Sius

Judi	08 août 2024	17h00 – 19h30
Vendredi	09 août 2024	17h00 – 19h30
Samedi	10 août 2024	09h00 – 13h00
Dimanche	11 août 2024	09h00 – 13h00
Vendredi	23 août 2024	17h00 – 19h30
Samedi	24 août 2024	09h00 – 13h00

Chers amies et amis tireurs, soyez les bienvenu(e)s.
Nous vous souhaitons bonne chance pour la compétition
ainsi qu'un agréable séjour à Savièse.

www.carabiniers-saviесе.ch

Tir de la mi-été 2024

Plan de tir

Judi	08 août 2024	17h00 – 19h30
Vendredi	09 août 2023	17h00 – 19h30
Samedi	10 août 2024	09h00 – 13h00
Dimanche	11 août 2024	09h00 – 13h00
Vendredi	23 août 2024	17h00 – 19h30
Samedi	24 août 2024	09h00 – 13h00

Organisation Société de tir les Carabiniers
Nombre de cibles 6 cibles électroniques (Sius)
Places de parc à proximité du stand

Adresse du responsable Héritier Julien
Route des Colantzes 9
1965 Roumaz (Savièse)
Tél. : 078/788.33.25
email : heritier-julien@bluewin.ch

Prescriptions générales

Prescriptions	La manifestation est soumise aux Règles du Tir Sportif (RTSp) de la FST ainsi qu'à toutes les prescriptions, règlements, directives et dispositions d'exécution (DE). Chaque participant accepte en tant que contrat mutuel les dispositions et prescriptions du plan de tir ainsi que les éventuelles autres prescriptions et directives mises à disposition ou affichées dans le stand de tir.
Droit de participation	Seuls les tireurs licenciés membres de sociétés carabine 50m affiliées à une SCT/SF de la FST sont admis. Le détenteur d'un certificat de handicapé doit le présenter aux organisateurs. Chaque programme de concours ne peut être tiré qu'une fois par le même tireur.
Munition	Peut être achetée sur la place de tir.
Ouverture des guichets	30 minutes avant le début des tirs
Livret de tir	Prix unique de Fr. 6.-
Rangeurs	15 minutes pour 15 coups, au maximum 3 rangeurs par tireur.
Réservation	En bloc à l'inscription des groupes.
Tireurs individuels	Ceux qui ne sont pas inscrits dans un groupe.
Contrôle des armes	Dans le stand, les carabines 50m non conservées dans leur étui doivent avoir la culasse ouverte.
Contrôle des coups	cibles électroniques
Distribution des prix	Aucune distribution des prix n'aura lieu. Les répartitions des concours de groupes, vainqueurs de la fête et d'éventuelles répartitions supplémentaires sont envoyées en bloc aux sociétés. A cet effet, un bulletin de versement par société ou tireur individuel est à joindre à la commande des passes.
Responsabilité	L'organisateur décline toute responsabilité concernant les armes ou autres objets.
Assurance	Tous les participants sont assurés selon les dispositions de l'AAST. Les assurés renoncent à toute autre prétention envers l'organisateur.
Dispositions particulières	Les tireurs qui ont obtenu deux (2) résultats de distinction reçoivent une carte couronne à Fr. 15.-, laquelle est à retirer pendant le tir. Le palmarès ainsi que les répartitions seront transmis électroniquement au responsable des sociétés ayant pris part au concours après validation par la FSVT. Le palmarès sera également mis en ligne sur le site de la société à l'adresse www.carabiniers-saviese.ch

Tir de la mi-été 2024

EXERCICES

Zone des points : Cible 10
Programme de tir : 15 coups maximum
Position : Couchée
Prix : Fr. 5.00 par passe
Dispositions : L'interruption de la passe et le transfert à toutes les cibles sont autorisés.

SAVIESE

Zone des points : Cible 10
Programme de tir : 6 coups, coup par coup
Position : Couchée
Prix : Fr. 9.50
(Fr. 8.90 taxe de contrôle + Fr. 0.60 contribution de sport & formation)
Distinctions : Dès 54 points et plus, carte couronne à Fr. 8.-,
Dès 53 points pour vétérans et juniors.

LA SIONNE

Zone des points : Cible 10
Programme de tir : 10 coups, coup par coup
Position : Couchée
Prix : Fr. 11.00
(Fr. 10.00 taxe de contrôle + Fr. 1.00 contribution de sport & formation)
Distinctions : Dès 90 points et plus, carte couronne à Fr. 8.-,
Dès 88 points et plus pour vétérans et juniors.
Dispositions : Le résultat compte pour le concours de groupes. Les cartes couronnes non retirées durant la manifestation restent acquises à l'organisateur.

LES MOULINS

Zone des points : Cible 10
Programme de tir : 9 coups à tirer en 3 séries consécutives de 3 coups sans limite de temps.
Position : Couchée
Prix : Fr. 13.00
(Fr. 12.10 finance de passe + Fr. 0.90 contribution de sport & formation)
Répartition immédiate : 90 points Fr. 50.- 89 points Fr. 30.-
88 points Fr. 20.- 87 points Fr. 15.-
86 points Fr. 10.- 85 points Fr. 5.-
Au minimum 60% du produit des passes doit être réparti selon le tableau ci-dessus. Si la répartition immédiate n'atteint pas 50%, une répartition complémentaire sera pratiquée. Au cas où la répartition immédiate se situe entre 50 et 60%, le montant manquant sera attribué comme répartition supplémentaire au concours de groupe.
Dispositions : La répartition doit être encaissée pendant la durée du tir. Aucune prétention ultérieure ne sera prise en considération.
La réparation est à faire valoir auprès de notre stand de produits régionaux

Tir de la mi-été 2024

TORRENT NEUF

- Zone des points : Cible 20
Programme de tir : 6 coups, coup par coup
Position : Couchée.
Prix : Fr. 12.50
(Fr. 11.90 finance de passe + Fr. 0.60 contribution de sport & formation)
- Répartition immédiate :
- | | | |
|---------------------|---------------------|--------------------|
| 120 points Fr. 80.- | 115 points Fr. 15.- | 110 points Fr. 5.- |
| 119 points Fr. 60.- | 114 points Fr. 12.- | |
| 118 points Fr. 40.- | 113 points Fr. 10.- | |
| 117 points Fr. 30.- | 112 points Fr. 8.- | |
| 116 points Fr. 20.- | 111 points Fr. 6.- | |
- Au minimum 60% du produit des passes doit être réparti selon le tableau ci-dessus. Si la répartition immédiate n'atteint pas 50%, une répartition complémentaire sera pratiquée. Au cas où la répartition immédiate se situe entre 50 et 60%, le montant manquant sera attribué comme répartition supplémentaire au concours de groupe.
- Dispositions : La répartition doit être encaissée pendant la durée du tir. Aucune prétention ultérieure ne sera prise en considération.

CONCOURS DE GROUPES

- Droit de participation : Toutes les sociétés affiliées à une SCT/SF de la FST sont admises au concours.
4 tireurs licenciés à la carabine 50 m appartenant à une même société forment un groupe. La même société peut inscrire plusieurs groupes.
Les tireurs qui ne font pas partie d'un groupe peuvent tirer cette cible en tant que tireurs individuels.
- Taxe de participation : Fr. 30.- par groupe. Cette taxe est à payer sur place.
- Inscriptions : Au moyen du formulaire ad hoc. La commande des passes et des rangeurs et un numéro IBAN sont à joindre à cet envoi.
- Mutations : Les tireurs empêchés peuvent être remplacés par d'autres tireurs licenciés carabine 50m de la même société. Un tireur ayant déjà tiré la passe "Groupe" ne pourra plus être muté. La mutation d'un tireur groupe à un autre groupe est autorisée si aucun tireur des deux groupes n'a tiré la passe "Groupe".
- Classement : Le total des quatre résultats individuels définit le rang. En cas d'égalité, le classement est déterminé par les meilleurs résultats individuels. En deuxième appui, le nombre de mouche du meilleur résultat.
- Programme de tir : voir cible La Sionne.
- Dotations : Au moins 60% du produit des taxes de participation des groupes ainsi qu'une éventuelle différence provenant de la cible «Torrent-neuf» sont distribués à hauteur d'au moins 50% à des groupes classés selon RTSp, art 57 (variante 1 – Système multiplicateur).
Les groupes de Savièse participent hors concours.

Inscriptions

Héritier Julien
Route des Colantzes 9
1965 Roumaz (Savièse)
Tél. : 078/788.33.35
E-Mail : heritier-julien@bluewin.ch

Tir de la mi-été 2024

VAINQUEURS DE LA FETE

Tous les participants ayants tirés les 4 cibles prennent part à ce concours.

Une inscription particulière n'est pas nécessaire.

Des prix en espèces seront attribués, selon le tableau ci-dessous à l'addition des cibles :

Savièse, Les Moulins, La Sionne, Torrent-neuf

En cas d'égalité, les tireurs seront départagés par les cibles :

La Sionne, Savièse, les Moulins et Torrent-neuf.

Répartition

Rang	Elite	Vétérans	Vétérans avec appui	Dames	Juniors
1	Fr. 80.-	Fr. 80.-	Fr. 30.-	Fr. 30.-	Fr. 30.-
2	Fr. 60.-	Fr. 60.-	Fr. 20.-	Fr. 20.-	Fr. 20.-
3	Fr. 50.-	Fr. 50.-	Fr. 10.-	Fr. 10.-	Fr. 10.-
4	Fr. 40.-	Fr. 40.-			
5	Fr. 30.-	Fr. 30.-			
6	Fr. 20.-	Fr. 20.-			
7	Fr. 15.-	Fr. 15.-			
8	Fr. 10.-	Fr. 10.-			

VAINQUEUR DE LA FETE JUNIORS

3 prix en espèces à l'addition des résultats des cibles Sionne et Savièse

En cas d'égalité, les tireurs seront départagés par la cible Sionne.

Si un tireur Junior/Vétéran obtient un résultat lui permettant de gagner un prix plus élevé en catégorie Elite, il sera classé en Elite et sera classé - hors concours - dans sa catégorie (J/V).

Si une Dame obtient un résultat lui permettant de gagner un prix supérieur que dans la catégorie Dames, elle sera classée dans la catégorie (E ; V) et participera hors concours dans la catégorie Dames.

Savièse, le 02 janvier 2024

Société de tir les Carabiniers

Le Directeur de tir

Héritier Julien



Approuvé par la

Fédération Sportive Valaisanne de Tir

Responsable FSVT



Guérin Jérôme

(Le document avec signatures d'origines se trouve auprès du comité de la société)